RCS : CARCASSONNE
Code greffe : 1101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CARCASSONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 00125
Numéro SIREN : 402 073 969
Nom ou dénomination : SERIS

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2018 sous le numéro de dépôt 3925

SERIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 38 112,25 Euros
Siège social : 1 zone Industrielle de la Bouriette – chemin de Maquens
11000 Carcassonne
RCS CARCASSONNE 402 073 969

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 13 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, et le treize juin, à dix-huit heures, l'associé unique de la Société SERIS, la société SETHELEC, a pris les décisions suivantes.

o PREMIERE DECISION

L'associé unique constate que, suite à la cession par FILASA INTERNATIONAL et M. LACOSTE de l'intégralité de leurs actions détenues dans SERIS, à la société SETHELEC, le Président de la Société, M. Germain LACOSTE, présente ce jour sa démission de son mandat de Président.

L'associé unique accepte la démission de M. Germain LACOSTE et lui donne quitus entier et définitif de sa gestion à ses fonctions.

Il décide de nommer en remplacement M. Patrick LALANNE, demeurant 468 route de Pouymayou – 40350 MIMBASTE, en qualité de Président de la Société.

M. Patrick LALANNE remercie l'associé unique de la confiance qu'il lui témoigne, et déclare accepter ce mandat. Il déclare en outre n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions.

o DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités de publicité ou autres, conformément à la loi.

Pour SETHELEC,

Patrick LALANNE
Président